

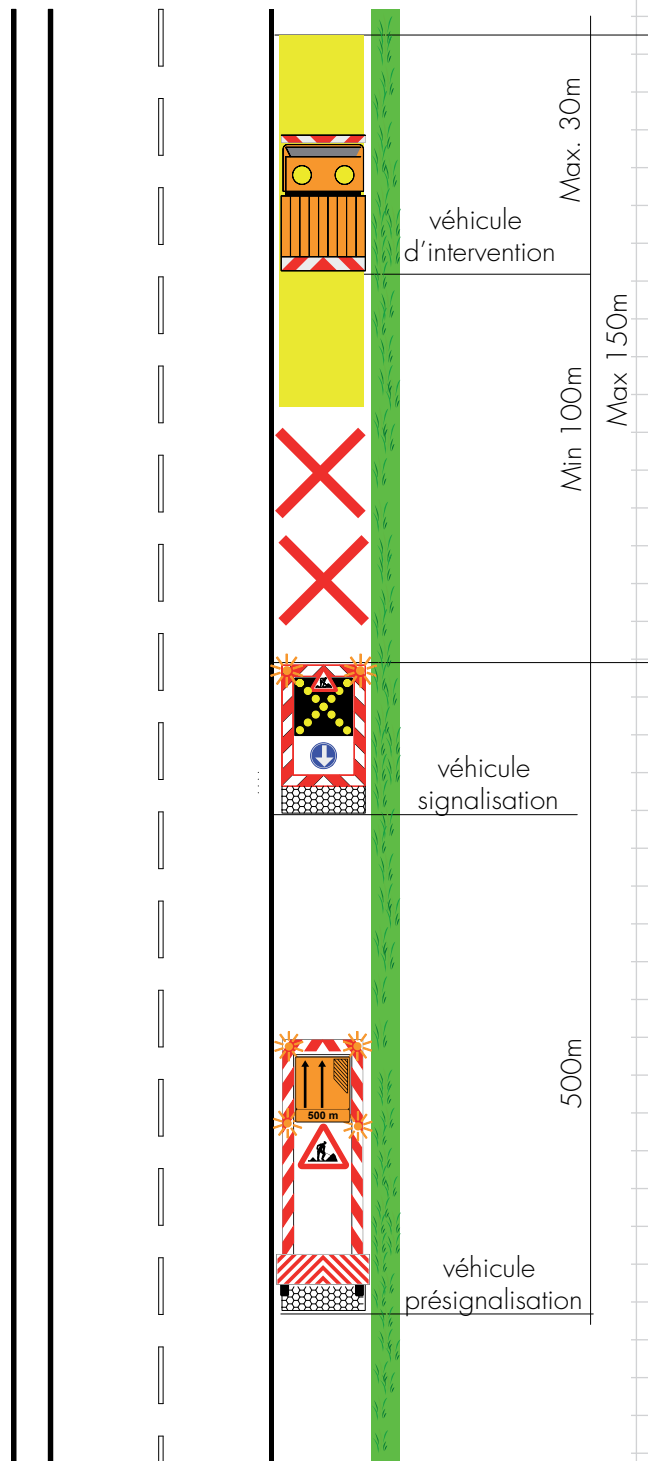
CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers*
- Balayage

- Fauchage d'accotement
- Ramassage de déchets sur chaussée
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

*Remarques :

- Si vitesse du véhicule d'intervention >70 km/h
- Si du personnel doit intervenir dans la zone de travail, il doit se situer devant le véhicule d'intervention



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.